



ECONOMIE



Présidence du conseil des gouverneurs de la BIDC

Sani Yaya passe la main à Romuald Wadagni

Le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya a cédé sa place de la présidence du conseil des gouverneurs de la BIDC (Banque d'investissement et de développement de la Cédéao) au Béninois Romuald Wadagni. La décision ...

PAGE 5

MARCHÉ DES TITRES



Obligations de relance

Le Togo obtient 22 milliards FCFA, avec un taux de couverture de 262,58%

Le Togo recherchait sur le marché des Titres vendredi 30 avril dernier la somme de 20 milliards FCFA, pour le compte des ...

PAGE 5

Amélioration des conditions des travailleurs au Togo

Un Conseil national du dialogue social annoncé

Pour marquer de son empreinte la journée internationale des travailleurs au Togo, le ...

PAGE 11

Gouvernance

«Je ne fais pas de la politique politicienne», dixit Victoire Tomégah-Dogbé

Dans une récente interview accordée au journal français Le Point, le Premier ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé, a affirmé : « Je ne fais pas de la politique politicienne » ...



PAGE 3



Nouveau mandat de Faure Gnassingbé

Le parti Unir célèbre dans la foi l'an un de la prestation de serment

Le 3 mai dernier, l'on venait de boucler le premier anniversaire de la prestation de serment du président de la République Faure Gnassingbé pour son quatrième mandat. Le parti Union pour la République (Unir) dont il est le président, a organisé des manifestations culturelles afin de rendre grâce à Dieu pour avoir veillé sur son champion.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

1er mai 2021 et Covid-19 : gouvernement et partenaires sociaux unissent leurs énergies

Face à la crise sanitaire du Covid-19 qui met en difficulté les travailleurs de tous les secteurs pendant deux années successives, les partenaires sociaux et le gouvernement ne peuvent qu'unir leurs énergies. Fort heureusement, à l'occasion du 1er mai 2021, fête des travailleurs du monde entier sérieusement handicapée par la pandémie, ils ont clairement affiché leur volonté de rester soudés. Parfois, le gouvernement et ses partenaires sociaux se retrouvent dos à dos. Mais aujourd'hui, avec la crise sanitaire à coronavirus dont les corolaires économiques mettent en péril des centaines d'emplois, les deux entités sont obligées de regarder dans la même direction. Après cet épisode, ils pourront toujours revenir à leurs vieilles guéguerres. Les deux parties se félicitent, tout particulièrement, des dispositions pratiques qui ont été prises de façon concertée en vue d'adapter les normes et les conditions de travail, d'alléger les charges fiscales ...

PAGE 3

Promotion des activités physiques et sportives

L'Assemblée nationale adopte un projet de loi

Les députés ont adopté à l'Assemblée nationale togolaise le projet de loi fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo. Le projet de loi a été adopté mardi 4 mai en séance plénière.



PAGE 11

	SOMMAIRE	<p>Acram Coffee Academy Bientôt un centre de formation sur le café</p> <p>P 4</p>	<p>Concours d'art oratoire des Universités privées et publiques Le jury séduit par l'éloquence d'Abidé Aguim</p> <p>P 9</p>	<p>1er mai 2021 Le Synbank met l'accent sur les limites du capitalisme</p> <p>P 11</p>
--	-----------------	--	--	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

«J'ai une activité stable qui me permet jour après jour de dégager des revenus», Mme Zouréatou Nabila

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Sokodé dans la région centrale à la rencontre de Zouréatou Nabila, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (Apsef). Pour elle, partager ses expériences et témoignages avec autrui permettra sûrement de faire tache d'huile. Reportage...



Mme Zouréatou Nabila

Nous sommes à Sokodé, Région Centrale. Ici dans le marché de Koma, l'utilité du micro-crédit même en milieu urbain garde tout son sens. Dans ce marché populaire de la ville, plusieurs personnes qui ont des activités régulières ou qui peuvent faire une activité régulière, et qui ont assez démontré leurs bonnes intentions de rembourser les crédits dans les délais ont reçu un coup de pouce financier des Institutions de Microfinance partenaires du FNFI pour démarrer ou

consolider leurs activités génératrices de revenus. Ces IMF constituent pour ces milliers de personnes, leurs banques, c'est leur dernier rempart. Assis au bord de son étalage de vente de céréales, Zouréatou Nabila ne peut s'empêcher de mesurer aujourd'hui la portée des crédits FNFI qu'elle a reçus. Pour elle, c'est une nouvelle page de son histoire qu'elle a écrite grâce au FNFI. "Vous savez, nous vivons dans un monde où tout homme doit travailler dure

afin de pouvoir joindre les deux bouts. Attendre tout de son mari ne fera pas épanouir votre foyer. Il faut que la femme également puisse faire une activité qui lui rapporte quelques revenus qui lui permette de soutenir son mari. C'est ainsi que j'ai toujours voulu faire le commerce de céréales, étant donné que je maîtrisais déjà très bien les rouages de cette activité, vu qu'elle a été exercée par ma maman depuis des années." Les témoignages de notre interlocutrice démontrent que les plus vulnérables peuvent également sortir de leur état de vulnérabilité pour peu qu'on leur accorde un léger coup de pouce financier, mais combien sont-ils à espérer obtenir le microcrédit, sans doute de plus en plus nombreux. Et justement la mission du FNFI est de rapprocher les services financiers de ces groupes vulnérables. "Je connaissais déjà l'existence du FNFI pour avoir déjà participé à plusieurs activités de sensibilisation des populations sur les

contours des différents produits. Je me suis alors constituée en groupe solidaire et mes consœurs et moi sommes allées voir une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région centrale. Le processus n'a pas été long, constitution de groupe solidaire, formation puis obtention du crédit. J'ai eu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA, une seconde de 40.000 FCFA, une troisième de 50.000 FCFA et il y a deux peu, j'ai obtenu ma dernière tranche également d'un montant de 50.000 FCFA. Mon activité de vente de céréales (maïs, haricots, soja, petit mil...) est la somme des 4 cycles du crédit APSEF que j'ai reçu. Je me suis mise à mon propre compte, j'ai une activité stable qui me permet jour après jour de dégager des revenus et de pouvoir aider mon époux à prendre soin de notre petite famille. C'est aussi ça l'autonomisation de la femme." Pour elle, "parvenir sans difficultés à prendre soin de soi et de sa

famille est un élément fondamental du bonheur et de l'épanouissement de chacun dans sa société. Il est important de savoir que nous pouvons nous prendre en charge sans attendre l'aide de personne, et justement le FNFI nous en donne les moyens." Voila qui est désormais clair dans les esprits de tous, l'Etat togolais veut insérer toutes les personnes qui en expriment le besoin dans le paysage financier afin de les aider à sortir progressivement de leur état de pauvreté.

En définitive, il est clair et les résultats le démontrent que toutes les interventions du FNFI s'intègrent pleinement dans le Plan National de Développement (PND), notamment son axe 3 qui vise notamment le renforcement de tous les mécanismes d'inclusion afin de faire du togolais le premier acteur et le premier bénéficiaire du développement du pays

KD

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... et sociales, d'assurer le financement des entreprises et réduire les coûts des branchements à l'eau et à l'électricité. Ils saluent également les importantes mesures de solidarité et de soutien que le

gouvernement a mises en place au profit des couches vulnérables et de certaines catégories de travailleurs, notamment à travers le programme « Novissi ». Pour finir rapidement avec ce cauchemar,

les partenaires sociaux et le gouvernement conviennent de conjuguer leurs efforts. «Les partenaires et le gouvernement invitent les travailleurs et les employeurs de tous les secteurs d'activités, à

intensifier de vigilance, de précaution et de mobilisation en continuant de respecter rigoureusement, dans les entreprises, les lieux de travail et en milieu professionnels, les mesures édictées, en

particulier les gestes barrières, et en œuvrant en vue de la réussite de la campagne de vaccination en cours dans le pays », ont-ils déclaré.

La rédaction

Gouvernance

«Je ne fais pas de la politique politicienne», dicit Victoire Tomégah-Dogbé

Dans une récente interview accordée au journal français Le Point, le Premier ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé, a affirmé : « Je ne fais pas de la politique politicienne ». C'est là une affirmation qui devrait intéresser tous ceux qui sont fatigués de voir la politique prendre en otage le développement du pays.

Pendant longtemps, la politique a vraiment pris en otage le développement du Togo. À la suite des événements des années 90, les acteurs politiques ont refusé de laisser tomber leur guéguerre afin de permettre aux filles et fils de la nation de libérer leurs énergies en faveur de son développement. En effet, lorsque le climat politique est tendu, cela rejaillit sur tous les secteurs, notamment le processus de développement.

Ces dernières années, malgré l'immobilisme dont certains s'accommodaient très bien, le président de la République Faure Gnassingbé et son gouvernement ont

clairement affiché leur volonté de mettre l'accent sur le développement. Après la période d'instabilité entre 2005 et 2010, l'on a amorcé la politique des grands travaux.

À partir de 2015, ce fut le mandat social avec toutes ses implications pour les jeunes, les femmes et l'ensemble de la population. Même si tout le monde n'est pas satisfait, un pas qualitatif a été franchi ouvrant la voie au Plan national de développement (PND 2018-2022). Aujourd'hui, c'est le regard tourné vers l'émergence, avec plusieurs réformes et des mesures incitatives à l'endroit des entrepreneurs et autres investisseurs. De grands projets sont en



Victoire Tomégah-Dogbé

cours dont la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) qui devrait permettre la transformation sur place des matières premières. Le chef de l'Etat a inauguré il n'y a pas longtemps, la centrale électrique Kekeli efficient Power d'Eranove. La centrale solaire de 50 MW en construction à Blitta serait presque à terme. D'autres devraient suivre, afin de rendre le pays indépendant sur le plan énergétique à l'horizon

2030. Plusieurs autres chantiers sont en cours. Qu'est-ce que les Togolais devraient demander de plus ? Nos compatriotes veulent que le chef de l'Etat et son gouvernement ne se laissent pas piéger par la politique politicienne et continuent à intensifier les actions en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie. Le Premier ministre fait donc bien de ne pas se laisser

embourber dans des considérations purement politiciennes.

« Quand vous faites du développement votre cheval de bataille, vous faites de la politique. Quand vous travaillez pour l'amélioration des conditions des populations, vous faites de la politique. Seulement, je ne fais pas de la politique politicienne », a affirmé Victoire Tomégah-Dogbé.

Edem Dadzie

Nouveau mandat de Faure Gnassingbé

Le parti Unir célèbre dans la foi l'an un de la prestation de serment

Le 3 mai dernier, l'on venait de boucler le premier anniversaire de la prestation de serment du président de la République Faure Gnassingbé pour son quatrième mandat. Le parti Union pour la République (Unir) dont il est le président, a organisé des manifestations culturelles afin de rendre grâce à Dieu pour avoir veillé sur son champion.

Plusieurs personnalités dont la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan ont pris part le dimanche 2 mai 2021, à la messe d'action de grâce demandée par le bureau national du parti pour marquer le premier anniversaire de ce quinquennat du président de la République, à la paroisse Notre-Dame de la Rédemption de Bè-Klikamé à Lomé.

« Nous avons rendu grâce à Dieu pour la vie du président de la République et celle de tous les Togolais et imploré

sa protection et sa grâce sur notre pays le Togo », a révélé la présidente de l'Assemblée nationale. La jeunesse du parti Unir de son côté note déjà de grands progrès en un an de gouvernance seulement.

On peut citer l'inauguration de la centrale Kekeli, l'ouverture de l'Ifad bâtiment, l'avancée en mode accéléré des travaux de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), la gratuité des frais d'inscription aux examens, la promotion du genre, la rénovation de la gouvernance. Sans passer



Yawa Djigbodi Tsègan et plusieurs autres personnalités en arrière-plan

sous silence la grande résilience dont a fait preuve notre pays pendant la crise sanitaire du Covid-19 toujours en cours. « Pour la jeunesse, tout est

en place et nous devons maintenir notre engagement aux côtés du président de la République, le distingué militant Faure Essozimna Gnassingbé, pour accomplir

et approfondir les victoires sur la route de notre destin commun », a écrit le Mouvement des jeunes Unir (MJU).

TM



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers **(TPU-TR)** communément appelée «**trimestre**» que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2021 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales (LPF).

A cet effet, le contrôle du paiement de la TPU-TR débutera à compter de la date du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

Présidence du conseil des gouverneurs de la BIDC Sani Yaya passe la main à Romuald Wadagni

Le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya a cédé sa place de la présidence du conseil des gouverneurs de la BIDC (Banque d'investissement et de développement de la Cédéao) au Béninois Romuald Wadagni. La décision a été prise en marge de la 19ème assemblée générale ordinaire de la Banque, le 23 avril dernier.



Sani Yaya

Le ministre de l'Economie et des Finances du Bénin, Romuald Wadagni aura la responsabilité de contribuer à l'augmentation de la capacité de mobilisation des ressources de la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique

des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao). L'institution mène des réformes institutionnelles et organisationnelles. Tout comme les autres institutions bancaires, la pandémie du coronavirus a eu des répercussions sur les activités de la BIDC. Il est donc nécessaire de

réorienter les priorités. « Au regard de la nature de cette crise, il est apparu nécessaire de réorienter les priorités de notre communauté c'est-à-dire nos politiques de développement, afin de parvenir à une meilleure satisfaction des besoins les plus essentiels des populations » a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya au conseil des gouverneurs de la BIDC.

La BIDC est le bras financier de la Cedeao. La banque a approuvé le financement de 298 projets pour un montant de 2,07 milliard UC, soit environ 2,84 milliards USD. Elle contribue à la réalisation des objectifs de la communauté à travers l'appui des projets dans différents secteurs.

Félix T.

Obligations de relance

Le Togo obtient 22 milliards FCFA, avec un taux de couverture de 262,58%

Le Togo recherchait sur le marché des titres vendredi 30 avril dernier la somme de 20 milliards FCFA, pour le compte des Obligations de relance. A l'issue de l'émission, le pays a mobilisé 22 milliards FCFA.



Cette émission fait partie des Obligations de relance du trésor du Togo. Elle a été organisée par l'agence Umoa-Titres en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), à la demande de la direction générale du

trésor et de la comptabilité publique du Togo. L'émission d'Obligations de relance (OdR) du Trésor à cinq ans pour un montant de 20 milliards de FCFA s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec

la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, a précisé l'agence Umoa-Titres.

Le montant global des soumissions enregistrées au cours de cette émission s'élève à plus de 52 milliards FCFA. L'émission a obtenu un taux de couverture de 262,58% et un taux d'absorption de 41,89%. En détail, le taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues est de 110%, avec un rendement moyen pondéré de 5,69%. L'opération a connu un prix marginal de 100,2716% et un prix moyen pondéré de 100,45%.

Le succès de cette opération témoigne une fois encore la confiance des opérateurs économiques au Togo.

Les Obligations de relance ont été mises en place pour soutenir les pays de la région frappés par la pandémie du coronavirus.

F.T.

Acram Coffee Academy Bientôt un centre de formation sur le café

L'Afrique disposera bientôt d'un centre de formation sur le café. La décision a été prise au cours de la réunion régionale des cafés Robusta africains, couplée de la 9ème Assemblée générale de l'Agence des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (Acram). La rencontre a pris fin vendredi 30 avril à Lomé.



La table d'honneur à la cérémonie de clôture

Cette rencontre tenue sous le thème : « Post Covid-19, quelle approche pour la résilience de la filière café Robusta en Afrique ? » a permis de trouver des solutions pour sortir de la crise liée à la pandémie du coronavirus. Plusieurs recommandations ont été faites dans ce sens. Parmi elles, la mise en place d'un programme de transformation du café Robusta africain et d'un programme de promotion de la consommation. Les participants ont également relevé l'importance de la jeunesse et des femmes dans la production du café Robusta africain.

Une résolution a été adoptée pour la création d'un centre de formation sur le café Robusta. Ce centre de formation dénommé Acram Coffee Academy a été officiellement lancé à la clôture de cette rencontre régionale. L'initiative est saluée par le secrétaire général du ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Abe Talime. « Le projet de mise en place d'une académie de café dans l'espace Acram, en partenariat avec le Centre du commerce international et le Centre international de recherche agronomique pour le développement a retenu notre attention », a-t-il souligné

Pour une meilleure promotion du café Robusta africain, il est aussi nécessaire d'accompagner les femmes.

« Nous recommandons que chaque pays puisse au niveau national adopter une espèce de "National Gender Policy" pour que les instances accompagnent les femmes que ce soit pour l'accès au financement, notamment par la création des banques agricoles. Dans certains pays, les femmes ont des difficultés d'accès à la terre, que ce soit une politique nationale de tous les pays membres d'Acram d'avoir une espèce de discrimination positive par rapport au régime foncier. En dehors de cela, il faut éliminer les discriminations socioculturelles qui font que les femmes ont un peu plus de travail dans le cadre de leurs fonctions », a indiqué l'honorable Tomaino Ndam Njoya, présidente du comité genre de l'Acram.

La Covid-19 a eu plusieurs impacts sur la commercialisation du café Robusta africain. Des mesures sont prises pour permettre à la filière de redécoller.

« Il s'agissait pour nous d'évaluer l'impact de la Covid-19 sur le café Robusta africain... La pandémie Covi-19 a eu d'impacts tant sur la commercialisation que sur la consommation. Nous sortons satisfait de ces échanges avec nos partenaires internationaux : ITC, la Banque mondiale, l'Union européenne, les ACP et les autres, particulièrement la chaîne de valeurs, en fonction des résultats que nous avons eus », a reconnu l'ambassadeur Ali Touré, président du comité jeunesse, promotion et marketing de l'Acram.

Félix Tagba

Habitat

Bail d'habitation et le foncier au Togo

Le Conseil des ministres, réuni 29 avril 2021, a examiné un projet de décret portant réglementation de la caution, de la garantie de loyer et du bail d'habitation. L'objet du projet de décret est de plafonner la caution et la garantie de loyer et de fixer les procédures relatives au bail d'habitation. A côté, c'est le domaine du foncier. Le Togo dispose désormais d'un guichet unique pour toutes les opérations relatives au foncier. Cette réforme majeure intervient à la suite de la fusion des formalités à la conservation foncière. Depuis décembre 2018, le Togo a procédé au regroupement des formalités de mutation, en vue de simplifier les procédures de transfert de propriété. Ainsi, les phases d'étude de dossier, de liquidation et de paiement des droits d'enregistrement, et de conservation en matière foncière, sont désormais fusionnées. Selon l'exécutif togolais, « Il permettra, à l'instar du Centre de formalités des entreprises (CFE), de réduire les coûts et minimiser les risques en matière de formalités domaniales ». Les enjeux sont de taille et les défis restent un vaste chantier.

«

Prévu dans le nouveau code foncier et domanial pour « répondre au besoin d'allègement et de célérité de la procédure d'obtention des actes d'urbanisme, notamment le titre foncier », le Guichet foncier unique (GFU) regroupe les représentants de toutes les administrations impliquées dans les formalités de dépôt et de réception des documents nécessaires aux formalités de l'immatriculation.

»

Ce que regorge le domaine du foncier



Le domaine du foncier

«Foncier» ayant valeur d'adjectif, le mot désigne ce qui est « relatif à un fonds de terre, à son exploitation, à son imposition ». D'où les notions de: propriétaire foncier, propriété foncière, Taxe foncière. La notion de bien foncier, très voisine de la notion de bien immobilier, ne doit pas cependant être confondue avec elle. Dans le langage de la promotion immobilière, le foncier désigne généralement le terrain qui sert de support à une construction immobilière. Il reste que l'adjectif «foncier»,

dans l'usage courant, désigne « un bien relatif à la propriété non-bâtie mais aussi à la propriété bâtie ». Ainsi, dans cette acception, les immeubles, constructions et autres bâtiments sont réputés aussi être des biens « fonciers ». Avec des variations selon le contexte et la législation et la loi du marché (autrement dit, la loi de l'offre et de la demande), le sol prend une certaine valeur (ou en perd), ce qui génère ou entretient un « marché foncier ». Ce marché est généralement défini - pour

un territoire particulier, ou de manière générale - comme l'ensemble des ventes échanges ou mises en vente de terrains, qu'elles soient faites dans le but d'exploiter les sols (ou sous-sol) qui ne sont pas homogènes, des biens immobiliers ou sans volonté de les exploiter (par exemple pour protéger la nappe ou protéger la nature (ex : cas d'un parc national ou d'une

réserve naturelle). Ce marché se traduit par la formation d'un prix, qui peut évoluer dans l'espace et dans le temps. La valeur foncière d'un terrain varie selon l'utilisation envisagée ou permise (agricole, minière, touristique, urbanisation, protection de la nature, etc.), ainsi des marchés spécialisés se sont construits.

L'innovation du Centre de formalités des entreprises (CFE)



Centre de Formation des Entreprises

L'allègement des procédures de création des entreprises au Togo se poursuit, la dernière innovation en date est la création d'entreprises en ligne. Cette innovation est opérationnelle et ce depuis février 2018. Elle s'inscrit dans la logique d'amélioration du climat des affaires au Togo. Cette réforme s'avère être une aubaine pour les entrepreneurs, pour qui l'adage « Time is money » est une réalité incontournable. Dorénavant, ils pourront donc procéder à la création de leurs entreprises via le site internet du Centre de formalités des

entreprises en y déposant les documents électroniques nécessaires. Tout comme pour les procédures physiques, le guichet unique du CFE centralisera toutes les données et procédera à la délivrance des cartes de création d'entreprises. A en croire les autorités du CFE, les efforts se poursuivront pour rester dans le délai des 24 heures pour l'obtention des cartes. Par conséquent, il convient de retenir qu'il est possible de retirer sa carte dans la journée si la demande est faite en matinée.

Source: autogo

L'analyse et le bien-fondé du nouveau code foncier au Togo

Le Parlement togolais a adopté en juin 2018, une nouvelle loi portant régime foncier et domanial en République du Togo. Par ce vote, le gouvernement

voudrait mettre fin à l'insécurité foncière importante qui secoue le pays depuis plus de quatre décennies, et source de lourds conflits fonciers représentant



Le titre foncier, un document nécessaire

plus de 70% des dossiers enrôlés dans les tribunaux du pays. Elle renforce mieux le cadre juridique du foncier avec la création du guichet foncier unique et l'introduction de nouvelles mesures, entre autres, sur la vente ou l'échange de parcelle ou d'immeuble. Sur ce dernier point, les articles 161 et 162 du code, proscrirent la vente, le transfert, l'échange de toute propriété si celle-ci n'a pas été immatriculée au préalable. De plus, la transaction foncière doit obligatoirement être approuvée par un notaire qui s'assure, préalablement, de l'existence réelle de la propriété, de l'authenticité et de la légalité de tous les documents en jeu. Ainsi, et contrairement à la loi antérieure, ces nouvelles dispositions barrent la voie aux doubles, voire triples ventes. Le guichet foncier unique annoncé permettra de centraliser, de numériser et d'archiver toutes

activités et informations relatives au foncier sur le territoire togolais. Si cela est fait dans les règles de l'art, il est possible que les parcelles ne puissent plus se "volatiliser" comme il est souvent constaté dans l'administration publique dépourvue d'archives sur le foncier.

Sur le plan judiciaire, les articles 5, 55, 161, 162 et 163 du code servent de guide au magistrat dans les procès de conflit domanial. Sur un cas de double vente, il est en mesure de situer les responsabilités, en déclarant si l'infraction a été constituée en raison de la mauvaise foi du propriétaire, de la négligence du notaire ou du conservateur, puisque chacun de ces acteurs, l'un après l'autre, a un rôle spécifique à jouer dans les processus de vente et d'immatriculation.

Source: afrikipresse.fr

Les actes et certificats d'urbanisme



Espace peu habité

Les certificats d'urbanisme sont des actes fournis par l'administration, permettant à

l'administré demandeur de se voir informé des contraintes d'urbanisme pesant sur son

projet et de stabiliser pour un an et demi ou plus lesdites contraintes. Les certificats d'urbanisme ont une histoire marquée par de nombreuses modifications successives. En effet, il est apparu très tôt que les propriétaires et les constructeurs avaient besoin de disposer d'une information fiable sur les servitudes susceptibles de limiter l'exercice du droit de construire sur un terrain. Cette nécessité a donné lieu, dès la circulaire du 13 décembre 1950, à la pratique des notes de renseignements d'urbanisme. Puis, ces actes sont devenus de plus en plus complexes et divers, avec jusqu'à trois types de certificats dont certains, obligatoires, notamment pour certaines demandes de division de terrain. Ils étaient alors, en réalité, des autorisations préalables et s'éloignaient du caractère informatif que devait revêtir l'acte. Actuellement, il existe deux certificats types : un certificat d'urbanisme dit « d'information », qui renseigne abstraitement sur la situation d'un terrain au regard du droit de l'urbanisme sans se prononcer sur sa constructibilité (le CUA), et un certificat d'urbanisme dit « opérationnel », qui prend position sur la faisabilité d'une opération déterminée.

Le certificat d'urbanisme informatif indique également les limitations administratives au droit de propriété, autrement dit les servitudes d'utilité publique. Le principe d'indépendance des législations voit ici ses défauts limités par une information relativement complète des administrés sur l'étendue des droits applicables sur leurs fonds. En revanche, le certificat n'a pas à exposer l'existence de servitudes de droit privé qui pourraient grever le fond. Enfin le certificat d'urbanisme informatif indique la liste des taxes et participations d'urbanisme qui lui sont applicables. Le Conseil d'État a cependant jugé que l'omission d'une taxe légalement applicable dans un certificat d'urbanisme ne faisait pas obstacle à son exigibilité au moment du permis de construire. De plus lorsque le projet est soumis à avis ou accord d'un service de l'État, le certificat d'urbanisme le mentionne également, de même que lorsqu'un sursis à statuer pourrait être opposé (à condition bien entendu que les conditions pour qu'il soit opposé soient d'ores et déjà réunies au moment de la délivrance du certificat).

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Débat

Un ami après 7mois de fiançailles reconnu par l'église fini par apprendre et confirmé que sa fiancée a déjà été divergée par un ami d'une autre église voisine avant même le début de leur fiançailles et que ce dernier avait refusé de l'épouser aussi.

Question: Faut-il encore maintenir ces relations de fiançailles jusqu'à aller au mariage ou les rompre ?

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

«

La vie est une guerre, si tu arrives à réaliser de belles choses, ce n'est qu'une bataille gagnée. S'il t'arrive d'échouer dans une chose, ce n'est pas encore la fin. Concentre toi sur le reste des batailles à venir; tout peut basculer à tout moment. L'on peut perdre plusieurs batailles dans une guerre et gagner une seule pour être vainqueur. De même on peut gagner plusieurs et perdre une seule pour être perdant .

Narutino de Dios

»

À SON ENTERREMENT, IL N'Y AVAIT PERSONNE !

Dans un village vivait un riche homme, un boucher et un boulanger. Chaque jour le boulanger passait dans chaque famille et donnait à chacun du pain. Il en était de même pour le boucher qui après avoir tué son bœuf, distribuait la moitié de la viande aux villageois.

Quant au riche homme, rien du tout.

Un jour le riche tomba malade, personne au village n'est parti lui rendre visite.

L'état de sa santé se détériorait de jour en jour et personne ne lui rendit visite. Il fini par succomber de sa maladie.

Il fut enterré par les membres de sa famille seulement. Les villageois ont refusé de les aider car pour eux, de son vivant, le riche n'avait rien fait pour eux.

Le lendemain du décès du riche homme, ni le boucher, ni le boulanger ne donnait encore quelque chose aux villageois. Comme la situation se répétait chaque jour et que les habitants avaient l'habitude de recevoir de la viande et du pain chaque matin, ils partirent se plaindre auprès du boucher et du boulanger.

Les deux les firent savoir que c'était le riche qui achetait le pain et la viande afin qu'ils partagent aux villageois. Mais comme il n'était plus, eux aussi ont cessé de donner .

Les villageois sont rentrés tous tristes pour avoir causé du tort au riche.

Hélas!! C'était trop tard pour se faire pardonner.

Mon frère, ma sœur, ne préjugeons jamais quelqu'un.

Combien de fois nous avons eu tort de juger une personne avant de prendre connaissance de la réalité?

Que Dieu nous pardonne pour toutes nos erreurs!

Un texte de Diarrassouba.

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 03 au 18 Mai 2021

AKOFA	AMOUTIVÉ	22 21 00 97 96 80 08 67
BON SAMARITAIN	BE DE SOUZA	91 34.41 94
PORT	FACE HÔTEL SARAKAWA	22 27 61 88
HORIZON	NYÉKONAKPOÉ	90 56 52 56
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 04
BON SECOURS	CASSABLANCA	70 457674
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	96 80 69 35
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	CITÉ QUA	93 88 83 34
AEROPORT	RTE DE L'AÉROPORT	96 51 59 74
SANTA MADONNA	KÉGUÉ	96 68 03 03
RAOQUDHA	HÉDZRANAWOÉ	90 28 75 00
BIEN ETRE	BD DU HAHO	70 54 29 07
PHARMACIE	2000 BE KPOTA	96 37 94 25
CHRIST-ROI	KAGOMÉ	22 27 46 66 97 77 12 34
ELI-BERACA	ADIDOGOMÉ	99 69 89 21
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ	70 49 96 47
BONTE	ROUTE DE SEGBE	22 50 74 31
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	99 80 14 09
JAHNAP	I'EPP GAKLI, DJIDJOLÉ	96 80 09 29
CONFIANCE	FACE GTA	91 01 33 38
LUMIERE	AGBALÉPEDOGAN	70 43 15 49
GROUPE C	AGBALEPEDOGAN	92 33 49 76
ORCHIDEES	LLEO 2000	70 43 39 49
SOLIDARITE	RUE AVÉDJI	96 80 09 76
ARC-EN-CIEL	AGOÉ-TÉLÉSSOU	70 42 50 00
CLEMENCE	CEET D'AGOÉ	70 21 26 26
NABINE	SISE À AGOÉ ANOMÉ	98 97 97 96
MAWUNYO	AGOÉ-SOGBOSSITO	70 42 34 64
LA GRACE	SUN AGIP AGOÉ	90 56 16 81
TAKOE	CAP ESSO DE ZONGO	96 80 09 77
EXCELLENCE	AGOÉ DÉMAKPOÉ	93 27 95 54
VITAS	AGOÉ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
SATIS	KOSHIGAN, AGOÉ	70 44 85 17
LA BARAKA	AGOÉ LOGOPE	70 41 44 13
AMEN	MARCHÉ ADÉTIKOPÉ	97 18 02 02
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
LA FLAMME D'AMOUR	AGODÉKÉ	70 45 70 14
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Otier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1^{er} étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Otier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Otier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);
Tél : 90 04 76 60
GYM FIL «O» PARC (Agoé Nyivé); Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Otier Baguida); Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
RAMCO (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Otier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Concours d'art oratoire des Universités privées et publiques

Le jury séduit par l'éloquence d'Abidé Agum

La 9ème édition du « Concours d'Art Oratoire » de l'Université de Lomé à l'endroit des jeunes filles s'est tenue le 30 avril dernier à l'Université de Lomé. Mlle Agum Abidé, étudiante à l'Ecole Supérieure de Gestion et d'Administration de Notre Dame de l'Eglise (ESAG-NDE) a remporté le « 1er prix » de la présente édition.



Abidé Agum recevant son Prix

La mission première du « Concours de l'art oratoire » de l'Université de Lomé, est de commémorer la Journée internationale des droits des femmes. « Le concours d'art oratoire premièrement, c'est pour commémorer la journée de la femme. Parce que dans le temps, on voit que toutes les femmes n'ont pas accès à des écoles jusqu'à parvenir à des universités. Mais aujourd'hui il y a eu beaucoup de prouesses

qui ont été faites. Donc, on a dans nos différentes facultés beaucoup de filles et de dames qui sont mariées, qui sont même dans la vie active mais sont expertes à l'Université », a souligné Mme Akouavi Sara-Julie Galley, présidente du club Unesco de Lomé. A travers ce concours oratoire, il est surtout question d'encourager la jeune fille étudiante à prendre part à des débats. « Alors pour donner la

place à la femme de s'exprimer un jour, c'est pourquoi le Club l'Unesco a instauré le « Concours d'art oratoire » pour que ces filles puissent parler ouvertement de tout ce qu'on peut parler entre nous femmes, mais de le dévoiler à tout le monde », a-t-elle ajouté. L'édition 2021 de la compétition d'art oratoire a tourné autour de trois thématiques telles que : « Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le

monde de la covid-19 », « Afro féminisme, impact sur la jeune fille et les réseaux sociaux » et « Leadership féminin en Afrique axe important de lutte contre la covid-19 ». Toutes ces jeunes filles candidates ont séduit le jury par des arguments développés autour de ces différents thèmes. Cependant, Mlle Agum Abidé a su se démarquer du lot par son éloquence et des arguments pointus développés autour du

thème : « Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19.

D'après Mme Akouavi Sara-Julie Galley, toutes ces candidates ont fait de leur mieux. « La prestation de ces filles, je ne vais pas trop les juger parce qu'on n'avait pas eu beaucoup de temps comme on l'a fait l'année dernière. L'année 2019, on a eu à organiser le concours d'art oratoire dans l'amphi 1500 avec plus de 1500 étudiants. L'année 2020, on n'a pas pu le faire compte tenu de Coronavirus. Cette année, on a eu à faire beaucoup de lobbying au niveau de l'administration avant qu'elle ne l'accepte; ce qui veut dire que le temps nous talonnait. Donc les filles n'ont pas eu beaucoup de temps pour se préparer. Mais je dirai qu'elles ont eu à faire de leur mieux », précise la présidente du club Unesco de l'Université de Lomé. Par ailleurs, après le concours d'art oratoire, ces jeunes filles auront la possibilité de poursuivre des formations en art oratoire et en leadership avec les différents partenaires du Club Unesco de l'Université de Lomé.

Nadia Edodji

Lire

« La recherche de l'absolu » de Honoré de Balzac, Ed Beq. Pp 15-17

« ... La mort de Claës et de ses compagnons porta ses fruits. Plus tard ces supplices inutiles coûtèrent au roi des Espagnes la plus grande partie de ses possessions dans les Pays-Bas. De toutes les semences confiées à la terre, le sang versé par les martyrs est celle qui donne la plus prompte moisson. Quand Philippe II, qui punissait la révolte jusqu'à la seconde génération, étendit sur Douai son sceptre de fer, les Claës conservèrent leurs grands biens, en s'alliant

à la très noble famille de Molina, dont la branche aînée, alors pauvre, devint assez riche pour pouvoir racheter le comté de Nourho qu'elle ne possédait que titulairement dans le royaume de Léon. Au commencement du dix-neuvième siècle, après des vicissitudes dont le tableau n'offrirait rien d'intéressant, la famille Claës était représentée, dans la branche établie à Douai, par la personne de monsieur Balthazar Claës-Molina, comte de Nourho, qui tenait à s'appeler tout uniment Balthazar Claës. De l'immense fortune amassée par ses ancêtres qui faisaient

mouvoir un millier de métiers, il restait à Balthazar environ quinze mille livres de rentes en fonds de terre dans l'arrondissement de Douai, et la maison de la rue de Paris dont le mobilier valait d'ailleurs une fortune. Quant aux possessions du royaume de Léon, elles avaient été l'objet d'un procès entre les Molina de Flandre et la branche de cette famille restée en Espagne. Les Molina de Léon gagnèrent les domaines et prirent le titre de comtes de Nourho, quoique les Claës eussent seuls le droit de le porter ; mais la vanité de la bourgeoisie belge était

supérieure à la morgue castillane. Aussi, quand l'État Civil fut institué, Balthazar Claës laissa-t-il de côté les haillons de sa noblesse espagnole pour sa grande illustration gantoise. Le sentiment patriotique existe si fortement chez les familles exilées, que jusque dans les derniers jours du dix-huitième siècle, les Claës étaient demeurés fidèles à leurs traditions, à leurs mœurs et à leurs usages. Ils ne s'alliaient qu'aux familles de la plus pure bourgeoisie, il leur fallait un certain nombre d'échevins ou de bourgmestres du côté de la fiancée, pour l'admettre dans leur

famille. Enfin ils allaient chercher leurs femmes à Bruges ou à Gand, à Liège ou en Hollande afin de perpétuer les coutumes de leur foyer domestique. Vers la fin du dernier siècle, leur société, de plus en plus restreinte, se bornait à sept ou huit familles de noblesse parlementaire dont les mœurs, dont la toge à grands plis, dont la gravité magistrale mi-partie espagnole, s'harmoniaient à leurs habitudes. Les habitants de la ville portaient une sorte de respect religieux à cette famille, qui pour eux était comme un préjugé... »

Océans

Si leur rôle de poumon bleu de la planète s'inversait, ce serait la catastrophe !

Les océans sont les poumons bleus de la planète et absorbent une quantité importante des gaz à effet de serre (90% de la chaleur générée et 30% des émissions de CO2). Ils fournissent de l'oxygène et de la nourriture à l'humanité. Mais, selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le rôle de poumon bleu que jouent les océans pourrait s'inverser à l'avenir si l'on n'y prend garde. Et alors, ce serait la catastrophe.

Un rapport publié par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Unesco, et intitulé Recherche intégrée sur le carbone océanique : résumé des connaissances sur le carbone océanique et vision pour une recherche et des observations sur le carbone océanique coordonnés pour la prochaine décennie, prévient l'humanité sur le gros risque que court la seule planète à ce jour capable d'accueillir toutes les formes de vies.

Ce rapport met en évidence le rôle que joue l'océan depuis la révolution industrielle « en tant que puits du carbone généré par les activités humaines ». « En effet, sans les puits océaniques et terrestres, les niveaux de CO2 atmosphérique seraient proches de 600

ppm (parties par million), soit 50% de plus que les 410 ppm enregistrés en 2019, déjà bien supérieurs à ce que requiert l'objectif de limiter le réchauffement climatique à deux degrés Celsius (Accord de Paris) », précisent les experts de l'Unesco. « Or, nous courons le risque d'une inversion du processus » met en garde l'Organisation précisant qu'« au lieu d'absorber le carbone, les océans contribueraient alors au réchauffement dû à l'effet de serre provoqué par le CO2 ».

Cela voudrait dire que les capacités d'absorption des océans pourraient être dépassées au point où, à un moment donné, le CO2 absorbé pendant des années ne pourrait plus être neutralisé. On assisterait alors à un effet boomerang avec la libération de cette quantité de gaz à

effet de serre accumulé. C'est malheureusement ce qui pourrait arriver si l'on continue de pousser les mécanismes d'autonettoyage de la nature, à bout.

Pour la énième fois, les activités humaines sont indexées. Les émissions records de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les agressions multiples contre les océans, notamment la pollution par les plastiques et autres substances toxiques, ne sont pas pour faire du bien à cette étendue bleue. Pour jouer correctement son rôle d'absorption et donc d'entretien de la vie, les océans ont besoin de respirer, d'être en bonne santé. Chaque année, lors du 8 juin, journée mondiale des océans, les Nations unies et les défenseurs de l'environnement reviennent



Le rôle des océans pourrait s'inverser

sur les chiffres alarmants concernant la pollution des océans. Les dirigeants font de beaux discours partout sur la terre, et puis l'on oublie jusqu'à la prochaine occasion. Il est maintenant temps que l'on regarde véritablement la réalité en face.

Le rapport présente une synthèse de l'état des connaissances sur le rôle de l'océan dans le cycle du carbone et établit également une feuille de route. Il vise à fournir les connaissances nécessaires aux décideurs afin qu'ils mettent en place des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour la décennie à venir. L'étude insiste également sur l'importance

des connaissances scientifiques pour prendre des décisions en pleine connaissance de cause au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et de construire des sociétés plus résilientes.

Ce rapport voit s'associer les spécialistes des cinq programmes internationaux de recherche et de coordination sur l'interaction entre océan et climat, réunis depuis 2018 dans le Groupe de travail de la COI sur la recherche intégrée sur le carbone océanique (IOC-R, selon son acronyme anglais).

TM et Onu info

Réchauffement climatique

La forêt amazonienne est en train de basculer dans le camp des émetteurs

L'Amazonie est l'un des plus importants poumons de la planète. Il y a quelques mois, cette grande forêt brésilienne a subi des feux gigantesques dont l'origine est visiblement criminelle. Depuis des années, l'Amazonie subit la déforestation pour la construction d'infrastructures de tous genres et l'exploitation de ressources minières. Malgré la résistance des peuples autochtones qui y résident, la situation ne fait qu'empirer. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent assassinés par les braconniers et les soutiens des multinationales qui veulent profiter de cette forêt. L'arrivée au pouvoir du président négationniste Jair Bolsonaro, n'a pas du tout arrangé les choses. À présent, il semble que l'Amazonie est en train de se retourner contre les humains et pourrait au lieu d'absorber les gaz à effet de serre, contribuer à leur émission. Cela n'est pas du tout une bonne nouvelle pour la lutte contre les changements climatiques.

La forêt amazonienne du Brésil, victime des activités humaines et donc du réchauffement climatique, a rejeté, ces dix dernières années, plus de carbone qu'elle n'en a absorbé. Un basculement majeur et inédit, selon une étude publiée le jeudi 29 avril dernier par une équipe internationale dans la revue scientifique Nature Climate Change.

Sans les forêts - qui absorbent entre 25 et 30 % des gaz à effet de serre émis par l'être humain -, le dérèglement climatique serait bien pire. Depuis plusieurs années, les

scientifiques s'inquiètent d'un essoufflement des forêts tropicales et craignent qu'elles puissent de moins en moins bien jouer leur rôle de puits de carbone. L'inquiétude vient notamment de la forêt amazonienne, qui représente la moitié des forêts tropicales de la planète.

L'étude publiée dans Nature Climate Change se penche sur l'Amazonie brésilienne, qui représente 60 % de cette forêt primaire. Et le constat est sombre. Entre 2010 et 2019, cette forêt a perdu de sa biomasse : les pertes de carbone de

l'Amazonie brésilienne sont environ 18 % supérieures aux gains, a précisé dans un communiqué l'Institut français de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). « C'est la première fois qu'on a des chiffres qui montrent qu'on a basculé et que l'Amazonie brésilienne est émettrice nette de carbone », explique l'un des auteurs, Jean-Pierre Wigneron, chercheur à l'Inrae. Pour l'instant, a priori, « les autres pays compensent les pertes de l'Amazonie brésilienne » et « l'ensemble de l'Amazonie n'a pas encore basculé,



L'Amazonie émet du CO2

mais elle pourrait le faire bientôt », poursuit le chercheur, qui met en garde : « Jusqu'à présent, les forêts tropicales nous protégeaient en permettant de freiner le réchauffement, mais notre dernier rempart, l'Amazonie, est en train de basculer. » Par ailleurs, l'étude met en avant la responsabilité méconnue, mais majeure, des « dégradations » de la forêt. Contrairement à la déforestation qui fait disparaître la surface boisée, les dégradations incluent tout ce qui peut l'abîmer, sans pour autant la détruire totalement : arbres fragilisés en bordure des zones déforestées, coupes sélectives, petits

incendies ou encore mortalité des arbres liée à la sécheresse. Des atteintes qui sont moins facilement décelables que de grandes étendues rasées.

Utilisant un indice de végétation issu d'observations satellitaires micro-ondes, permettant de sonder l'ensemble de la strate de végétation et pas seulement le sommet de la canopée, l'étude conclut que ces dégradations de la forêt ont contribué à 73 % des pertes de carbone, contre 27 % pour la déforestation, pourtant de grande ampleur.

**Edem Dadzie
Source : Agence France
presse (AFP)**

1er mai 2021

Le Synbank met l'accent sur les limites du capitalisme

À l'occasion du 1er mai 2021, fête des travailleurs, le Syndicat des employés et cadres des banques, des établissements financiers et des assurances du Togo (Synbank), a publié une déclaration dans laquelle elle fustige les limites du système capitaliste, source de précarisation du travail.

Comme nous l'avons appris à l'école, le capitalisme est la recherche du profit, parfois même au détriment des travailleurs. Malgré la montée en puissance des théories humanistes du travail depuis quelques décennies, l'on assiste toujours dans plusieurs secteurs, à la déshumanisation du travail. Selon les travailleurs des banques et autres établissements financiers, « les stratégies de développement basées sur la recherche de profit au maximum qui est une caractéristique fondamentale du système capitaliste, a connu ses limites ».

Le Synbank fustige notamment la privatisation qui est en vogue dans nos pays. Dans la déclaration lue par Baba Awoula Yah, secrétaire général adjoint chargé des Banques, établissements, des systèmes financiers décentralisés et des relations extérieures, « les institutions de Bretton Woods constituent un frein sérieux au plein exercice de la fonction de redistribution de revenus en recommandant la privatisation des secteurs porteurs de revenus dans les pays en voie de développement en général et surtout dans les pays francophones subsahariens ». L'une des



conséquences du système capitaliste selon le syndicat, est la précarisation des conditions de vie des couches sociales qui occupent des emplois précaires c'est-à-dire la catégorie des salariés disposant de moins de ressources financières pour faire face aux multiples dépenses quotidiennes. « Les Etats doivent repenser les modèles de développement de leur économie en utilisant leurs

fonctions régaliennes notamment celle relative à la redistribution des revenus pour que les profits générés par le système libéral bénéficient au capital humain qui est le producteur de cette richesse », affirme le Synbank. Le Syndicat recommande que des dispositions réglementaires puissent être prises pour encadrer le partage des profits générés, par toute entreprise installée

sur le territoire, entre les investisseurs et les salariés. Le Syndicat encourage ses membres à la solidarité. Évoquant le 1er mai, il déclare : « la leçon ultime que nous devrions tirer de cette lutte est la solidarité qui a permis à ces travailleurs de faire satisfaire leurs revendications par les capitalistes de l'époque ».

Edem Dadzie

Promotion des activités physiques et sportives L'Assemblée nationale adopte un projet de loi

Les députés ont adopté à l'Assemblée nationale togolaise le projet de loi fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo. Le projet de loi a été adopté mardi 4 mai en séance plénière.

Le projet de loi fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo vient combler les insuffisances de la loi portant charte des Activités physiques et sportives (APS) qui date de 2011. « L'objectif est de poser les bases élémentaires nécessaires à une éducation complète et de qualité », a indiqué la présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Tsegan. Ce projet de loi renferme plusieurs innovations. Il consacre le transfert de la tutelle de l'enseignement de l'éducation physique et sportive aux ministères chargés de l'éducation nationale. Il s'agit notamment du ministère des Enseignements primaire et secondaire et du ministère de l'Enseignement technique. La tutelle de l'Institut national de jeunesse et sport (INJS) est désormais rattachée à l'Université de Lomé par décret n° 2020-073/PR qui modifie le décret n° 2016-024/PR du 11 mars 2016 relatif au rattachement de l'INJS à l'Université de Lomé.

Une autre innovation concerne la création, en remplacement de la Fédération des sports scolaire et universitaire (Fetossu), de deux fédérations, à savoir la fédération des sports scolaires qui sera exclusivement dédiée aux sports scolaires et la fédération des sports universitaires qui sera dédiée aux sports universitaires.

Le projet de loi prend en compte les normes internationales en matière de développement et de promotion des activités physiques et sportives.

« Cette loi servira désormais de substrat à la professionnalisation de la pratique des activités physiques et sportives dans notre pays et permettra, j'en suis convaincue de faire émerger des sportifs de haut niveau et des équipes nationales compétitives aussi bien au plan continental que mondial », a souligné la ministre des Sports et des Loisirs, Dr Lidi Bessi Kama.

Le projet de loi est composé de 68 articles regroupés en 8 chapitres. Il a été adopté en Conseil des ministres le 10 février dernier.

Félix Tagba

Amélioration des conditions des travailleurs au Togo Un Conseil national du dialogue social annoncé

Pour marquer de son empreinte la journée internationale des travailleurs au Togo, le gouvernement togolais été aux côtés du Conseil national du patronat et les Centrales syndicales des travailleurs du Togo, le samedi 1er mai 2021 à Lomé. Commémoré dans le strict respect des mesures barrières contre le coronavirus, la cérémonie qui a marqué la fête des travailleurs au Togo a été placée sous le signe du « Gouvernement, organisations professionnelles des employeurs et des travailleurs se mobilisent contre la Covid-19 sur les lieux de travail ». Des échanges, est sorti la tenue prochaine du Conseil national du dialogue social.

Au cours de la rencontre sous l'égide du ministère de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, il s'est agi pour les parties prenantes de maximiser les actions pour l'atteinte des objectifs.

« Nous avons réussi à maintenir un dialogue bipartite permanent dans nos secteurs entre employeurs et employés. Continuons dans ce cadre de dialogue. L'assurance maladie sera bientôt une réalité pour tous les travailleurs. Le CNP Togo invite tous les acteurs à soutenir le gouvernement pour attirer les investisseurs étrangers. L'espoir fait vivre et nous nous relèverons car il n'y a pas d'autres issues que la réussite. Nous nous réjouissons de la redynamisation du cadre de concertation par le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé », a déclaré Laurent Coami Tamegnon, président du Conseil national du patronat (CNP Togo).

Plusieurs personnalités membres du gouvernement ont pris part à cette célébration. Les responsables des syndicats ont également participé à la

célébration. Pour Yves Agui Palanga, porte-parole des Centrales syndicales des travailleurs du Togo, « Le coronavirus influe négativement sur la vie sociopolitique de notre pays. Nous profitons de l'occasion pour féliciter le gouvernement pour son effort dans la lutte contre la Covid-19 à travers les mesures barrières édictées... Nous nous félicitons de l'engagement du gouvernement dans l'extension de la protection sociale pour tous... Les travailleurs et les travailleuses sont en attente du nouveau Code du travail. Nous prions le gouvernement de trouver une solution définitive pour les enseignants volontaires. Au niveau du secteur de santé, les acteurs prient le gouvernement de parvenir à l'adoption du statut particulier ».

Un cahier de doléances des Centrales syndicales des travailleurs du Togo a été remis par Yves Agui Palanga au gouvernement représenté par le ministre de la Fonction publique, Gilbert Bawara. « La journée internationale des

travailleurs et du travail est normalement un moment de festivités mais la pandémie à la Covid-19 qui a emporté une centaine de nos concitoyens travailleurs et employeurs. D'autres sont actuellement malades de cette pandémie. Face à cette situation de crise sanitaire nous félicitons les actions du gouvernement dans la lutte », a souligné Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social.

D'après le ministre Gilbert Bawara, « Trois conditions sont de mise pour relever les défis et les enjeux : besoin d'union et de cohésion ; la discipline-détermination-rigueur ; maintenir et consolider le rythme de croissance sociale. » Une tournée nationale des Centrales syndicales au sein des entreprises par le Patronat est programmée. Il est également prévu l'organisation d'un Conseil national du dialogue social entre le gouvernement et les centrales syndicales des travailleurs.

Attipoe Edem Kodjo

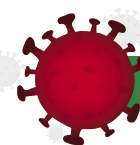
Swift-On



Avec Swift-On, vous recevez un mail de confirmation pour toutes vos opérations internationales.



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19